

“L'ORANIE CYCLISTE”

HEBDOMADAIRE

« ORANIE CYCLISTE »
58, Rue Jean Azémar
O R A N
C.C.P. ALGER n° 477-30



Organe Officiel du C.R.O.F.F.C.

DIRIGÉ PAR :
M^r Jules DUMESGES

Secrétariat Général :
M. Nicolas CATABARD
34, Rue Général Gouraud
(Cité Petit) — O R A N
Téléphone : 285-81

LE CARNET DU C.R.O.-F.F.C.

Distinction. — Le Président et les Membres du C.R.O. sont heureux d'adresser leurs félicitations à M. Maurice Gailhoustet, Directeur Commercial de « L'Echo d'Oran », promu Chevalier du Mérite Cycliste.

POUR QUE VIVE « L'ORANIE CYCLISTE »

LISTE DES MEMBRES BIENFAITEURS

M. Roger Vitalis, recordman de l'heure piste de l'A.F.N., Gardien de la Paix à Alger — M. Gilbert Martin, licencié dirigeant de la R.O.O. — M. Joseph Fernandez, ancien Champion cycliste, dirigeant de l'A.V.C.O. à Oran — M. Henri Sentis, Receveur des Contributions en retraite à Oran — Etablissements Delarue et C^{ie}, Pneus et réparation à Oran — M. Jean-Louis Scotto apprenti tourneur, licencié du COB à Oran.

LE PROJET C.R.O.

Le Projet C.R.O. fait parler de lui et les dirigeants de clubs ainsi que les coureurs intéressés voient, avec cette nouvelle initiative du CRO, une magnifique occasion de bien préparer leur saison et d'être récompensés de leurs premiers efforts par une très importante liste de prix en nature.

Les épreuves de classement dont nous publions par la suite les dates et les itinéraires vont pouvoir permettre aux futurs licenciés 1961 ainsi qu'aux « Dunlopards 1961 » de se retrouver aux prises et le souhait de nombreux dirigeants va se réaliser enfin.

Signalons également que le CRO a fixé le montant d'engagement à 150 francs pour les épreuves, et ce, dans le but de placer tous les concurrents sur un même pied d'égalité quel que soit le nombre d'épreuves auxquelles ils pourront prendre le départ.

LES EPREUVES DE CLASSEMENT

1^{re} EPREUVE

4 Décembre 1960 - Prix Charles Perrin
(62 km.)

Parcours : Oran, départ SOTAC à 8 heures, Assi-Bou-Nif, Sidi Chami, Mangin, Le

Tlélat, Valmy, La Sénia, Côte des Amgandiers, Route d'Aïn-Béïda, Boulevard Fort de Vaux, Oran (arrivée au vélodrome) la distance plus un tour.

*

2^{me} EPREUVE

11 Décembre 1960 - Prix Etienne Priou
(78 km.)

Parcours : Oran, départ SOTAC à 8 heures, Assi-Bou-Nif, Sidi Chami, Mangin, Le Tlélat, Valmy, La Sénia, Misserghin, Côte de Sainte Anne, Oran (arrivée au vélodrome) la distance plus un tour.

*

3^{me} EPREUVE

18 Décembre 1960 - Prix Michel Bascunana
(95 km.)

Parcours : Oran, départ CLO, La Sénia, Misserghin, Bou-Tlélis, Côte de Sidi-Bakti (route d'El-Ançor), M'Sabia Le Tamermout, Route de Misserghin, Bd Fort de Vaux; Route d'Aïn-Béïda, Misserghin, Côte de Sainte Anne, Oran (arrivée au vélodrome) la distance plus un tour.

AUTOUR DU PROJET C.R.O.

En attendant le démarrage des épreuves de classement du « Projet CRO », MM. Delmas frères ont, à leur tour, manifesté le désir d'aider les « Jeunes » et le CRO. Voici le texte de la lettre que leur a adressé M. Dumesges :

Oran, le 17 Octobre 1960.

Le Président du CRO de la FFC à Oran

Messieurs Delmas,
Agents des Cycles Motoconfort
à Oran

Messieurs,

Comme suite à votre entretien concernant le « Projet CRO », je tiens à vous adresser les remerciements des Membres du CRO pour votre magnifique geste. Grâce à vous, les jeunes concurrents pourront bénéficier d'un magnifique prix dont ils ne manqueront pas d'en apprécier toute la valeur.

Heureux de pouvoir constater tout l'intérêt que vous ne cessez d'apporter au sport cycliste qui vous a été si cher et auquel vous faites le plus grand honneur, je vous prie de croire, Messieurs, à mes sentiments les meilleurs.

Le Président du CRO-FFC :
DUMESGES.

L'Assemblée Générale du CRO-FFC

13 NOVEMBRE 1960

C'est le dimanche 13 Novembre que les membres du CRO et les présidents de clubs se réuniront à la Brasserie « Le Cluny », 17, Bd Clemenceau, pour procéder à l'Assemblée générale de la saison 1960 et élire les membres qui seront chargés de la direction du Comité Régional d'Oranie au cours de l'année 1961.

C'est à 8 heures 30 précises que la séance sera ouverte.

Tiers sortant

Les membres du tiers sortant sont : MM. Anglès (JSSE), Grangier (AVCO), Bellia (Relizanaise), Yvars (COB), auxquels s'ajoutent MM. Giméno C. (COB) et Martin G. (ROO)

démisionnaires. Au total, 6 nouveaux membres sont à élire, 5 au titre de l'année 1963 et 1 pour l'année 1962.

Candidatures

Le C.R.O. a enregistré jusqu'à ce jour les candidatures de MM. Rodriguez L. (ASPO); J. Bellia (Relizanaise); A. Giménez (ROO); G. Yvars (COB); Rabilloud B. (COB); H. Anglès (JSSE); L. Grangier (AVCO).

Les candidatures devront être établies sur papier à en-tête du club avec le cachet et la signature du président et adressées au Président du CRO jusqu'au 8 Novembre inclus.

Pouvoirs

Les Membres du CRO et les Présidents de Clubs qui ne pourraient assister à l'Assemblée générale pourront déléguer leurs pouvoirs à un membre licencié dirigeant d'un club de leur choix. Les pouvoirs devront parvenir au Président du CRO au plus tard le 8 Novembre.

Densité Votative

Les clubs disposeront du nombre de voix suivant : COB, 4 voix; AVCO, 3 voix; ROO, 3 voix; ASPO, 2 voix; JSSE, 2 voix; Relizanaise, 2 voix; UST, 2 voix; MJCS, 1 voix; VCM, 1 voix. Total : 20 voix.

Ne pourront participer aux votes : le CCT, l'ECN, le VSBH et la Tiarétienne : 0 voix (moins de 10 licenciés).

Elections

Elles se feront à bulletin secret et à la majorité absolue au premier tour de scrutin; à la majorité relative si un deuxième tour de scrutin est nécessaire.

Ordre du Jour

Après la vérification des pouvoirs et l'appel des Membres et Présidents des Clubs il sera procédé :

- au compte-rendu moral du secrétaire général.
- au compte-rendu financier du trésorier général.
- à l'allocution du président.
- à l'élection des membres du tiers sortant.
- à la discussion des questions diverses qui auront été inscrites à l'ordre du jour.

La Remise des Récompenses

Elle sera présidée par M. Garagnon, Directeur interdépartemental de l'E.P. et Sports à Oran.

Convocations

Sont convoqués à l'apéritif d'honneur qui aura lieu à 11 heures (Brasserie « Le Clu-ny ») les licenciés dont les noms suivent :

Dirigeants : MM. Dalies (VCM); Florès (UST); Moisson (ASPO); F. Bandini (JSSE); Doubali (AVCO); Chabagnac (ASPO); S. Cadène (AVCO); Fuentès (Relizanaise); C. Martin (AVCO); Vassot (Tiarétienne).

Coureurs : Lopez C. (COB); Serna (ASPO); Toniutti (COB); Archilla J.C. (ASPO); Graf (COB); Boucher (COB); Vaïdès (JSSE); Giméno F. (JSSE); Bandini J.-P. (JSSE); Niéto (JSSE); Bekacemi (ASPO); Hiéramenté (ASPO); Rémy San Rafaël (ASPO); Martinez R. (ASPO); Le Borgne (COB); Queffelec (JSSE); Garcia P. (AVCO).

Challenges du CRO-FFC

Challenge du Nombre 1960 : Club Olympique Boulanger.

Challenge du Mérite 1960 : Club Olympique Boulanger.

Challenge du Brevet du Jeune Cycliste 1960 : Club Olympique Boulanger.

PALMARES DES CHALLENGES DU CRO-FFC

Challenge du Nombre

1955 : Club Cycliste Tlemcen.
1956 : Club Olympique Boulanger
1957 : Roue d'Or Oranaise
1958 : Club Olympique Boulanger
1959 : Club Olympique Boulanger
1960 : Club Olympique Boulanger.

Challenge du Mérite

1956 : Club Olympique Boulanger
1957 : Club Olympique Boulanger
1958 : Club Olympique Boulanger
1959 : Club Olympique Boulanger
1960 : Club Olympique Boulanger.

Challenge du Brevet du Jeune Cycliste

1960 : Club Olympique Boulanger.

AVIS AUX CLUBS

Le Secrétaire général du CRO sera à la disposition des dirigeants des clubs pour la vente des imprimés à partir de 8 heures et jusqu'à 8 heures 30 précises, au siège du C.R.O.

ASSEMBLEES GENERALES DES CLUBS

Il est rappelé que seuls les clubs qui auront fait parvenir au siège du CRO la composition de leur comité pour l'année 1961 pourront participer à l'Assemblée générale du CRO (Date limite : 8 Novembre, à 20 heures).

EN MARGE DES BELLES EPREUVES

Après Bône, Alger va connaître en 1961 l'ouverture des épreuves par étapes.

L'idée des dirigeants de l'ASEP Alger a fait son chemin et si les sportifs algérois vont être gâtés, les sportifs oranais se réjouissent eux aussi de l'agréable visite qui va leur être faite. A ce sujet, voici un premier échange de correspondance entre l'ASEP et le CRO :

« Alger, le 10 Octobre 1960.

« Le Président de la Section Cycliste de l'ASEP Alger, à Alger

« à

« M. le Président du CRO-FFC à Oran,

« La Section que j'ai l'honneur de présider met sur pied actuellement l'organisation pour la saison 1961 (date retenue et demandée officiellement au Comité Directeur de la FFC : 6 au 14 Mai inclus), d'une grande épreuve réservée aux licenciés Amateurs et Indépendants, et qui se disputera tant sur le Comité Algérois que sur votre Comité, par étapes.

« Sachant que votre Comité ne connaît pas de trêve quant à l'organisation d'épreuves au cours des saisons, je vous avise de la création de cette épreuve, afin que, dans le cas où vous auriez prévu une épreuve d'envergure pendant ce temps, vous puissiez m'en faire part afin que nous cherchions une solution d'entente, et cela vous le comprendrez dans l'intérêt majeur de tous les licenciés de la FFC.

« Je vous avise également que des premiers plans de l'organisation, nous comptons toucher les principales villes de votre ressort au cours de cette épreuve dans l'ordre suivant :

« Mostaganem, Sidi-Bel-Abbès, Oran, Mascara, Tiaret.

« Je vous serais particulièrement reconnaissant de me faire réponse dès qu'il vous sera possible, deux de mes collaborateurs devant se mettre en route très prochainement pour entreprendre la reconnaissance du parcours projeté, et se mettre en contact avec les Autorités Civiles et Militaires.

« Dans l'attente de votre prochain courrier, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma parfaite considération sportive et de mes sentiments distingués.

« Le Président de la Section Cycliste de l'ASEPA :

« E. DIBON. »

✽

En retour, voici le texte de la réponse faite par M. Dumesges, président du CRO :

« Oran, le 15 Octobre 1960.

« Le Président du CRO-FFC

« à

« M. le Président de l'ASEP Alger,
« 19, rue de Constantine, à Hussein-Dey.

« En réponse à votre honorée du 10 Octobre qu'il me soit tout d'abord permis vous adresser mes sincères félicitations pour le magnifique effort que vous allez accomplir en 1961. Après Bône, Alger va connaître la renaissance d'une épreuve par étapes et cela est tout en votre honneur. Vous voilà donc attaché à une tâche difficile et ingrate mais je sais à l'avance qu'elle n'est pas insurmontable et qu'un magnifique succès récompensera encore vos nombreux efforts.

« Notre calendrier pour la saison 1961 est à peine ébauché. Vous avez retenu les dates et à l'avance je peux vous assurer que de notre côté aucun obstacle ne pourra surgir même si l'on avait à notre tour la possibilité de voir se dérouler dans notre région une épreuve comme la vôtre.

« En attendant, d'ores et déjà, va figurer à notre calendrier la date retenue par votre épreuve.

« Nous nous efforcerons donc d'axer nos épreuves de grande envergure afin qu'elles permettent à nos licenciés de pousser leur forme pour se retrouver en excellente condition au départ du 6 Mai à Alger.

« Le CRO demeure à votre entière disposition pour vous fournir tous les renseignements qui vous seront utiles et vous faciliter la tâche dans notre région, soit auprès des clubs locaux, soit auprès des sportifs à vous pourrez également faire appel.

« L'Oranie Cycliste » pourra peut-être vous être utile.

« N'hésitez pas si besoin est, à lui demander son concours. Pour minime qu'il soit, il vous est en entier acquis.

« En vous souhaitant bonne réussite et à vous relire, croyez, Monsieur le Président, à mes sentiments les meilleurs.

« Le Président du CRO-FFC :
« DUMESGES.

LES ASSEMBLEES GENERALES DES CLUBS

ASSOCIATION SPORTIVE POLICE ETAT ORAN

Président d'Honneur : M. Léon Larré,
Commissaire divisionnaire central.

Président Actif : M. Paul Moisson, Com-
aire principal chef S.U.

Vice-Présidents : MM. Raymond Creff,
Commissaire police; Louis Rodriguez, Compta-
ble à l'E.G.A.; André Chabagnac, Radio Pré-
fecture.

Trésorier : M. Guillem, Officier de Police.

Secrétaire : M. Louis Bourdon, Inspecteur
de Police.

Secrétaire-Adjoint : M. Albert Bensoussan,
Brigadier-chef de Police.

Membre correspondant : M. François Ar-
chilla, sous-Brigadier de Police.



LA RELIZANAISE

Président : M. Jacques Bellia.

Vice-Présidents : MM. Gomar Louis et
Amoros Denis.

Secrétaire : M. René Garcia.

Secrétaire-adjoint : M. Jean Bellia.

Trésorier : M. Emile Fuentès.

Trésorier-adjoint : M. François Salmero.



UNION SPORTIVE TIZI

Présidents d'Honneur : MM. Paul Cua,
Hatim Djillali et Louis Roques.

Président Actif : M. Jean Florès.

Vice-Présidents : MM. Loup Gabriel, Haen-
sel Albert, Soriano Henri.

Secrétaire : M. Barbara Nicolas.

Trésorier : M. Comte Ernest.

Assesseurs : MM. Eginard Henri, Pradier
Christian, Albérola Daniel, Mahieddine Dah-
mane, Ghorbal Mohamed, Bru Vincent.



CLUB OLYMPIQUE DE BOULANGER

Présidents d'Honneur : MM. M. Ibanez et
A. Rodriguez.

Président Actif : M. Gustave Yvars.

Vice-Présidents : MM. B. Rabilloud, J.
ala et M. Lavarélo.

Secrétaire : M. N. Catabard.

Secrétaire-adjoint : M. J.-P. Yvars.

Trésorier : M. A. Seuté.

Trésorier-adjoint : M. S. Benamou.

Assesseurs : MM. A. Conchon, M. Yvars,
E. Guillard, H. Guillard, M. Bougoufa, F.
Aivar, E. Rivéra, H. Trémerel, G. Rohrer,
R. Ferrando, G. Degregory, G. Vincent.

Membre correspondant : M. N. Catabard,
34, rue Général Gouraud, Oran (T. 285-81).

AMICALE DES VETERANS CYCLISTES D'ORANIE

Présidents d'Honneur : MM. F. Serviès,
P. Gay et J. Dumesges.

Président Actif : M. C. Martin.

Vice-Présidents : MM. L. Pruguézuéla, J.
Fernandez et H. Gaillac.

Secrétaire Général : M. F. Defuentès.

Secrétaire Adjoint : M. L. Demicheli.

Trésorier Général : M. J. Doubali.

Assesseurs : MM. G. Escande, F. Anton
et S. Cadène.

Membre correspondant : M. J. Doubali,
18, rue de la Fonderie à Oran.



JEUNESSE SPORTIVE SAINT-EUGENOISE

Présidents d'honneur : MM. Sultana, direc-
teur d'Air France - Sansoz, directeur Société
Dunlop.

Président actif : M. Anglès Henri.

Vice-Présidents : MM. Bandini A. et Sé-
gura E.

Directeur technique : M. Caldéron A.

Secrétaire général : M. Tustes A.

Secrétaire adjoint : M. Maraval J.L.

Trésorier : M. Bretonès G.

Trésorier adjoint : M. Giméno C.

Délégués au Comité de la JSSE : MM. Gon-
zaïès M. - Bretonès G.

Assesseurs : MM. Bonomot - Ferron - Jean
Garcia - Marcel Pérez - Robert Pérez - Gan-
ga - Lux - Cuart.

Membre correspondant : M. Tustes André.

LE COIN DES VAINQUEURS

**BELKACEMI s'adjuge la victoire
dans la première épreuve intersociétaires
de l'A.S.P.O.**

En début de saison, les épreuves interso-
ciétaires ont le double avantage pour les
concurrents, celui de juger de leur forme et
aussi celui de mieux se préparer à la compé-
tition.

Pour cette première épreuve, Belkacemi a
déjà connu la victoire et cela va devenir
pour lui un stimulant pour les épreuves à
venir. Félicitons-le pour son premier succès,
succès qui ne restera pas sans lendemain et
que partagent déjà avec lui les Cycles Gi-
tane-Hutchinson.

LE PRIX DES LICENCES POUR 1961

« La France Cycliste » du 13 Octobre
(N° 690) a publié le prix des licences pour
1961 et que voici :

Cadet	10 NF
Amateur (4 ^{me} Catégorie)	28 NF
Amateur (3 ^{me} Catégorie)	30 NF
Amateur (2 ^{me} Catégorie)	32 NF
Amateur (1 ^{re} et Hors Catégorie)	37 NF
Indépendant (4 ^{me} Catégorie) ...	32 NF
Indépendant (3 ^{me} Catégorie) ...	34 NF
Indépendant (2 ^{me} Catégorie) ...	36 NF
Indépendant (1 ^{re} et H. Cat.)..	42 NF
Féminine	32 NF
Cyclo.Sportif	22 NF
Dirigeant	6 NF
Membre Actif	10 NF
Soigneur Club	29 NF
Enfant, Jouvenceau et Pré-Licence	3 NF
Duplicata de licence (différence du prix de la nouvelle licence + 2 NF).	

Les volets d'enregistrement de licences
étrangères sont au même prix que les licen-
ces françaises (assurance comprise).

Directeur sportif vélodrome 45 NF

Directeur sportif (marques de
cycle)
 60 NF |

Pour tous les licenciés Cadet, Amateur,
Indépendant et Dirigeant (vétérans) il sera
perçu un droit de 0 NF 30 pour le dossier.

LES EPREUVES DE PREPARATION

En attendant l'ouverture officielle de la
saison, le calendrier du CRO continue à se
meubler de nouvelles épreuves intersocié-
taires que voici :

2^{me} PETIT PRIX DE LA SURETE URBAINE ASPO - 20 Novembre 1960

Parcours : Oran, départ à 8 h. 30 (SO-
TAC), Sidi-Chami, Mangin, Tlélat, Valmy,
Sénia, Côte des Amandiers, Misserghin et
Oran, arrivée au Vélodrome - 75 km.

Engagements chez M. F. Archilla jusqu'au
17-11-60.



1^{re} EPREUVE DE PREPARATION DE LA J.S.S.E.

J.S.S.E. - 20 Novembre 1960

Parcours : Oran départ à 8 h. 15 (SO-
TAC), Assi-Bou-Nif, Assi-Ameur, Assi-Ben-
Okba, St-Cloud, Arcole, Bernalville (45 km.)



2^{me} EPREUVE DE PREPARATION DE LA J.S.S.E.

J.S.S.E. - 27 Novembre 1960

Parcours : Oran départ à 8 h. 15 (SO-
TAC), Arcole, St-Cloud, Renan, Ste-Léonie,
Kléber, St-Cloud, Okba, Tourmalet, Arcole,
Bernalville (60 km.)

**PRIX DE PROSPECTION DES JEUNES
COB - ROO — 27 Novembre 1960**

PARCOURS

Oran (départ à 8 heures devant le Stade Monréal) - Misserghin - Bou-Tlélis - Sidi-Bakti - Lourmel - Bou-Tlélis - Route d'El-Ançor - M'Sabia et Oran - arrivée à l'Auberge du Rocher (98 km.)

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU 25 OCTOBRE 1960**

INFORMATIONS

Courrier Arrivée :

FFC Paris, rectificatif à détail licenciés pour statistique 1960.

Courrier Départ :

FFC Paris : fiche caisse N° 29 : feuillets assurances épreuves; commande carnet assurance épreuves; demande d'imprimés pour « Prix Echo d'Oran ».

V.C. Marnia : envoi règlements, police assurances FFC et réponse à renseignements demandés.

Ville d'Oran : demande à M. le Député-Maire concernant 12^{me} Grand Prix de la Ville d'Oran.

DIVERS

a) La réunion du 1^{er} Novembre aura lieu le lundi 31 Octobre en raison de la Fête de la Toussaint.

b) Il est décidé entre les présidents des clubs ASPO, COB, JSSE, ROO, que des épreuves non dotées et réservées aux premières et deuxième catégories se disputeront aux mêmes dates et sur les mêmes parcours que pour les épreuves de classement du « Projet CRO » avec départs séparés (1/4 d'heure après les 3/4).

c) Les grandes lignes du « Projet CRO » sont exposées par M. Anglès et paraîtront dans la rubrique spéciale « Projet du CRO ».

COMMISSION SPORTIVE

Homologation

Petit Prix de la Sûreté Urbains - ASPO - 23-10-1960.

Résultats techniques :

1^{er} Belkacemi, sur Cycles Gitane-Hutchinson, les 41 km. en 1 h. 2'; 2. Martinez R.; 3. Hiéramenté; 4. Méchet; 5. Gonné; 6. Archilla J.-C.; 7. Méchet; 8. Figari; 9. Rémy San Rafaël; 10. Davo.

Divers

Assemblée générale du C.R.O. :

Relizanaise : envoi composition Comité 1961 et candidature de M. Bellia.

R.O.O. : lettre de démission de M. Martin G. - Candidature de M. Giménez Antoine - Demande de déclassement du coureur Soro.

Après délibération de la commission, cette dernière décide de le maintenir en 4^{me} catégorie pour les épreuves sur route seulement et de ne lui autoriser sa participation sur piste qu'aux épreuves ouvertes aux toutes catégories et aux 1^{re} et 2^{me} catégories uniquement.

Le Président
DUMESGES

Le Secrétaire
ANDREO

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU 31 OCTOBRE 1960**

INFORMATIONS

Courrier Arrivée :

— Chèque du CR Pyrénées de 10 NF pour coureur Bandini, de la JSSE.

— FFC Paris : lettre de M. Doreau, concernant réunion du 9 novembre 1960.

— Lettres de : UST - COB - JSSE et AVCO : Comités 1961.

— EPS Oran et Alger : envoi fiches documentaires.

— ASEPA : lettre de remerciements.

— VC Marnia : accusé réception à documents transmis par CRO.

Courrier Départ :

— FFC Paris : commande licences 1961.

— Assemblée générale : lettres d'invitation à remise récompenses.

— VC Marnia : renseignements divers à questions posées par ce club.

EPREUVES AUTORISEES

6 Novembre 1960

PETIT PRIX POLICE ETAT - (ASPO)

PRIX JOSEPH SEGURA - ROO-COB

COMMISSION SPORTIVE REGIONALE

— M. Martin : réponse à lettre de démission et remerciements.

— M. Soro : réponse favorable à sa requête.

Assemblée générale : candidatures de MM. Yvars (COB) - Anglès (JSSE) - Rabilloud (COB) - Grangier (AVCO)

Le Président,
DUMESGES

Le Secrétaire,
ANDREO

CONSIGNES 1961 DU C.R.O.

Ces consignes permettent de faciliter la tâche des Dirigeants des Clubs affiliés au C.R.O. Elles sont un extrait des Règlements Généraux de la FFC et des accords pris en commun entre les Clubs et le C.R.O.

Elles impliquent aux Clubs la stricte obligation de les suivre à la lettre et de les faire appliquer sans défaillance.

AFFILIATIONS DES CLUBS

Elles doivent être établies en double exemplaire sur imprimé spécial avec cachet

du club, couleurs du maillot et signatures du président, du secrétaire, du trésorier et du membre correspondant.

Obligatoirement elles doivent être accompagnées de 4 demandes de licence de dirigeant (Minimum imposé) avec photo 4 X 4.

Le montant de l'affiliation se décompose ainsi :

Affiliation à la F.F.C.	3.000 fr.	30 NF
4 licences de dirigeant (600 fr. X 4)	2.400 fr.	24
Un abonnement à « L'Oranie Cycliste » ..	1.000 fr.	10 NF
Total	6.400 fr.	64 NF

LICENCES

Pour participer aux épreuves de la FFC tous les coureurs doivent être licenciés et les présidents de clubs doivent exiger des parents l'autorisation de courir ; ils sont seuls responsables de déclarations faites par les coureurs mineurs.

Pour les nouveaux licenciés, le n° de la C.I.N. ou un extrait de naissance doivent être exigés pour la justification de la nationalité.

Les demandes de licences doivent être remplies par un imprimé spécial, être signées du président du club, porter le cachet du club, la signature de l'intéressé en regard son nom en lettres majuscules.

Joindre également une photo 4 X 4 avec le nom au verso, à l'exception des Dirigeants ne faisant pas partie du Comité de leur club.

Les demandes dont la liste sera établie sur un bordereau ne pourront être déposées qu'aux réunions du mardi pour les clubs d'Oran. Pour ceux de la région, l'envoi ne devra pas être postérieur au mardi (cachet de la poste). Elles ne seront établies que si le montant des fonds aura été effectué.

Pour les « Premier Pas Dunlop », l'extrait de naissance est obligatoire. Il leur sera délivré une licence Amateur « 1^{re} année de course ».

Tout coureur, sur présentation de son diplôme du « Brevet du Jeune Cycliste » se verra délivrer gratuitement sa licence de Cadet.

Avant leur départ au régiment les coureurs ne peuvent demander que des licences « Amateur ».

Tout coureur âgé de 25 ans ans peut solliciter une licence de 4^{me} catégorie pour première année de course ; l'année suivante et comme pour tous les coureurs ayant dépassé l'âge de 25 ans, il lui sera délivré une licence de 3^{me} catégorie.

(à suivre)